

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°58-2022****Date de convocation :**  
06/10/2022**Date d'affichage :**  
24/10/2022**Nombre de conseillers en  
exercices : 11****Nombre de conseillers  
qui ont délibéré : 8****Pour : 10  
Contre : 00  
Abstention : 00****Objet :**  
Décision modificative  
n°06-2022 – Tracteur  
tondeuse John DEERE

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents : M. le Maire, SINOQUET Régis,  
M. le 1<sup>er</sup> adjoint, CLÉRÉ Denis,  
Mme la 2<sup>ème</sup> adjointe, LEGROS Alexandra  
M. LEGRIS Cyril, M. VAN LAECKEN Patrick, Mme KIENZEL  
Delphine, Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et Mme MEULIN  
Maryline.

Étaient absents et représentés par pouvoir : M. LEULIER Jean-Paul  
(donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET), Mme SINOQUET  
Valérie (donne pouvoir à M. CLÉRÉ)

Était absent excusé : M. BOULET Bernard

Madame KIENZEL est désignée secrétaire de séance.

## DÉCISION MODIFICATIVE N°06-2022 – TRACTEUR TONDEUSE JOHN DEERE

Vu la délibération n°54-2022 Remplacement du Tracteur-  
tondeuse Choix de l'entreprise ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la décision  
modificative suivante :

Section de fonctionnement et d'investissement							
Dépenses				Recettes			
Article	Chapitre		Montant	Article	Chapitre		Montant
023	023	O	110,00	021	021	O	110,00
2182	21	R	42480,00	1641	16	R	42370,00
61524	011	R	-110,00				

**Certifié exécutoire  
compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :  
Annule et remplace le  
précédent envoi.

**Le Maire**

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents  
concernant cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

**Le Maire**